KPMG

Observatoire 2018 des Universités et des Écoles

Novembre 2018

kpmg.fr

ÉDITO

Comme chaque année depuis huit ans, j'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle édition de l'*Observatoire des Universités et des Écoles* ; cette édition 2018 de l'étude a pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en s'appuyant sur les données recueillies auprès d'un panel d'établissements.

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche regroupe de grands enjeux socio-économiques et nécessite de muter au rythme de l'évolution des métiers. Ainsi, pour permettre l'innovation et le développement de nouvelles filières diplômantes, il est indispensable pour les établissements de réfléchir à un modèle économique fiable et pérenne.

Afin d'accompagner au mieux ce secteur en mouvement permanent, KPMG fait preuve au quotidien d'une réelle capacité d'adaptation et d'anticipation. Présents sur l'ensemble du territoire, nos professionnels sont au plus proche des acteurs du secteur pour les aider à relever leurs nombreux défis.

Notre conviction est que le partage et la mutualisation de nos expériences est un vecteur positif d'accompagnement à la transition des modèles. Chaque année, nous poursuivons ainsi notre engagement en faveur de la performance des établissements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

François Bloch
Directeur Général, KPMG

SOMMAIRE

Objectif 6
Méthodologie 6
Point clé 6

1. Universités 8

1.1 Recettes 9
1.2 Dépenses 10
1.3 Structure financière 13
1.4 Patrimoine 14

2. Écoles et Instituts 16

2.1 Recettes 17
2.2 Dépenses 18
2.3 Structure financière 21
2.4 Patrimoine 22

KPMG et l'Enseignement supérieur et la Recherche 24

KPMG en un regard 26

Objectif

L'objectif de l'observatoire est de donner une vision claire sur les données financières des établissements (Universités, Écoles et Instituts) et de calculer des ratios mettant en exergue les enjeux de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

Méthodologie

L'Observatoire 2018 regroupe l'analyse de données recueillies auprès d'un échantillon de 25 établissements d'Enseignement supérieur de différentes régions de France et de disciplines diverses.

Notre échantillon se compose de :

16 UNIVERSITÉS, soit 23,5 % des universités adhérentes de l'AMUE* ;

8 ÉCOLES ET INSTITUTS sur 9 de l'échantillon sont adhérents à l'AMUE soit 10,3 % des adhérents de l'AMUE.

Comme chaque année pour s'assurer que les données et ratios soient comparables l'Observatoire des Universités et des Écoles sélectionne des établissements à partir de caractéristiques similaires.

Cependant, l'organisation et les objectifs des universités et des écoles étant très différents, il convient de ne pas en comparer les ratios.

Point clé

L'exercice 2017 est dans la continuité du précédent, avec une baisse des dotations de l'État pour les universités et les écoles et une masse salariale sous contrôle. Les dépenses moyennes de fonctionnement sont en diminution pour les universités et en augmentation pour les écoles. Pour le secteur, on observe en moyenne une diminution des dépenses par étudiant.

* Agence de Mutualisation des Universités et Établissements

1

UNIVERSITÉS

1.1 Recettes

Répartition des recettes

Les dotations de l'État représente 77 % des ressources des établissements de l'échantillon. C'est un chiffre en baisse constante depuis 2015.

Afin de mieux représenter l'activité des universités au travers des « recettes propres », les recettes « neutralisation et reprises de subvenions d'investissement » ont été dissociées des « recettes totales ».

Pour les recettes propres les variations sont diverses avec une baisse significative des recettes sur les conventions de recherche, une augmentation ponctuelle des recettes de formation et une diminution des droits d'inscription.

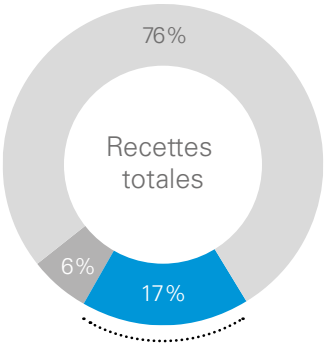

	2017	2016	2015
Dotation de l'État	77%	79%	80%
Recettes propres	17%	16%	16%
Recettes neutralisation et reprises de subventions[1]	6%	5%	4%

1 Hors opération exceptionnelle

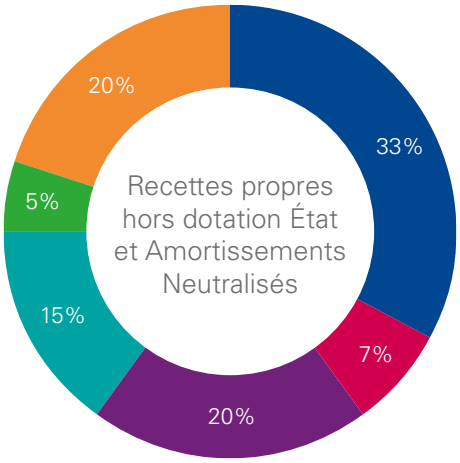

	2017	2016	2015
Subventions d'exploitation / Recherche	33%	38%	39%
Taxe d'apprentissage	7%	5%	4%
Formation continue	20%	18%	18%
Droits d'inscription	15%	17%	17%
Reprises subventions d'investissement[1]	5%	3%	5%
Autres recettes de fonctionnement	20%	19%	18%
	100%	**100%**	**100%**

1.2 Dépenses

Répartition des dépenses

La masse salariale fait l'objet d'un encadrement permanent par l'ensemble des établissements, sa valeur relative n'évolue pas de manière significative sur l'exercice 2017.

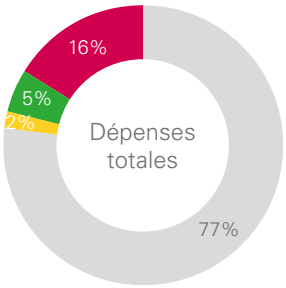

	2017	2016	2015
Masse salariale	77%	78%	78%
Amortissements non neutralisés	2%	2%	2%
Amortissements neutralisés	5%	5%	4%
Autres dépenses d'exploitation[1]	16%	16%	15%

Répartition des dépenses, hors masse salariale et hors amortissements neutralisés

Peu de variations sont à relever parmi les autres dépenses d'exploitation, sinon une diminution concernant notamment l'entretien et les frais de scolarité, qui reviennent à leur niveau relatif de 2015.

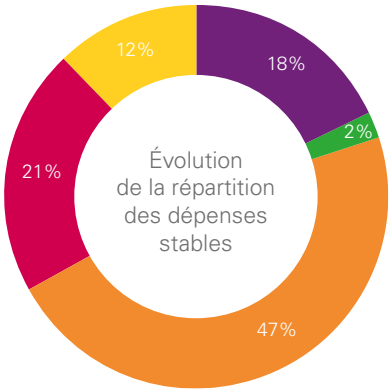

	2017	2016	2015
Achats	18%	17%	18%
Loyers matériel	2%	2%	2%
Services extérieurs	47%	46%	46%
Autres dépenses d'exploitation[1]	21%	24%	21%
Amortissements non neutralisés	12%	11%	14%
	100%	**100%**	**100%**

1 Hors éléments exceptionnels

Dépenses moyennes par étudiant

La diminution de la moyenne des dépenses par étudiant est de 3,3 % en 2017.

Sur ce graphique, l'université présentant les plus hautes dépenses par étudiants (12 000 €) affiche un écart significatif de 8 000 euros avec l'universités ayant le moins de dépenses (4 000 €).

	Moyenne
Tertiaires à dominante lettres	7 893 €
Tertiaires à dominante droit / économie	6 759 €
Pluridisciplinaires avec santé	6 761 €

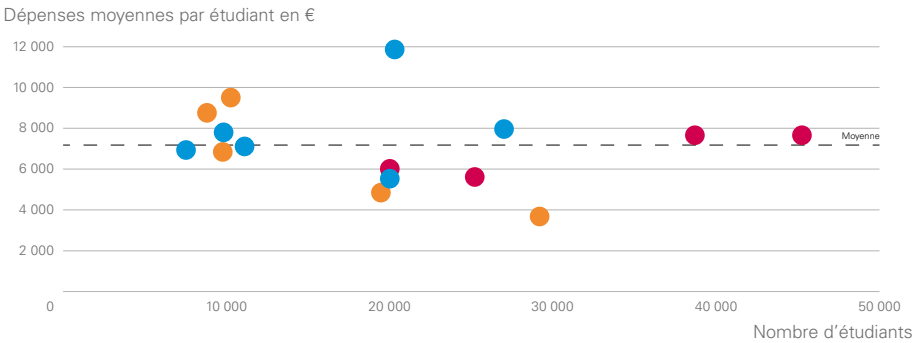

Moyenne N
7 213 €

Moyenne N-1
7 460 €

Dépenses moyennes par étudiant, hors ressources propres

Les ressources propres retenues en déduction sont majoritairement des dépenses de recherche.

Cette année encore, si l'on compare ce graphique et le précédent, on remarque que les ressources propres ont un impact peu significatif sur les dépenses par étudiant.

	Moyenne
Tertiaires à dominante lettres	7 410 €
Tertiaires à dominante droit / économie	5 828 €
Pluridisciplinaires avec santé	6 247 €

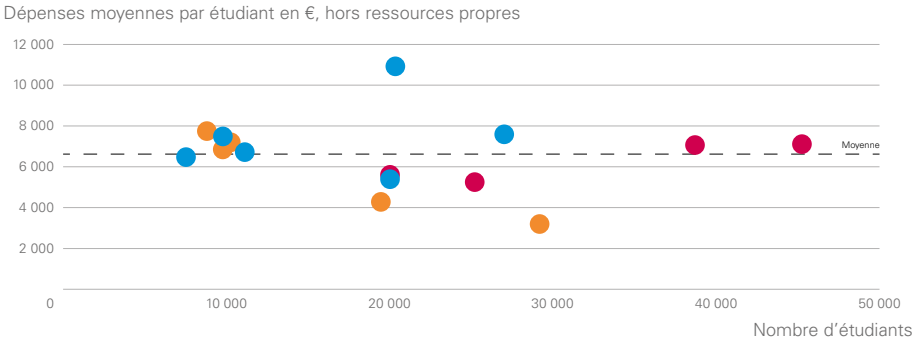

Moyenne N
6 573 €

Moyenne N-1
6 917 €

Encadrement moyen des étudiants

Le niveau d'encadrement varie peu. De manière générale on observe que le nombre de professeurs par élève est constant dans les domaines d'enseignement malgré de fortes variations du nombre d'étudiants accueillis par les universités. Deux universités du tertiaires à dominante droit/économie présentent néanmoins, un nombre de professeurs par élèves plus élevés avec un maximum de 45, pour un peu moins 30 000 étudiants.

- Tertiaires à dominante lettres
- Tertiaires à dominante droit / économie
- Pluridisciplinaires avec santé

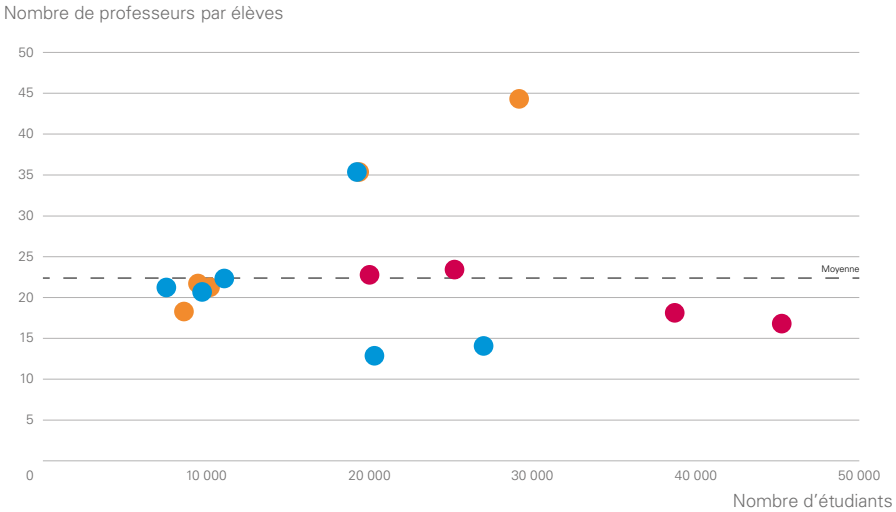

Moyenne N
22

Moyenne N-1
22

Masse salariale par étudiant

Les universités du domaine tertiaire à dominante lettres et sciences humaines sont celles qui possèdent une masse salariale plus importante en 2018. Dans les domaines pluridisciplinaires et santé la masse salariale reste très proche de la moyenne. Cette dernière ne montre pas d'évolution significative en fonction du nombre d'étudiants.

- Tertiaires à dominante lettres
- Tertiaires à dominante droit / économie
- Pluridisciplinaires avec santé

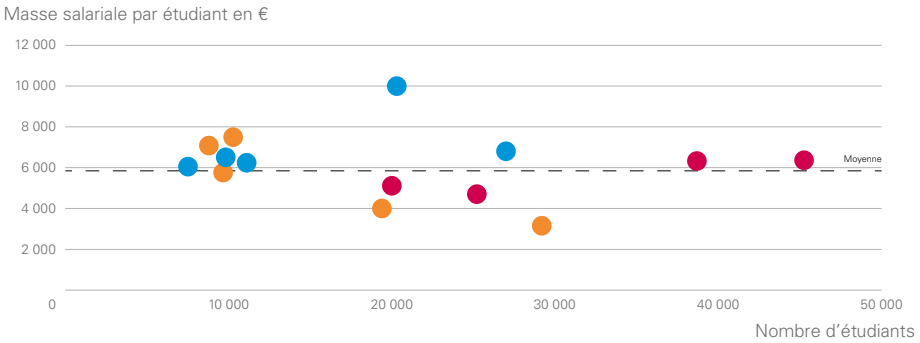

Moyenne N
6 020 €

Moyenne N-1
5 854 €

Dépenses générales de fonctionnement par étudiant

Ce ratio mesure le niveau de dépenses par étudiant hors masse salariale et investissement. Cette année les dépenses générales de fonctionnement diminuent d'un peu moins de 7 % en comparaison avec l'année dernière. Ces dépenses, qui varient de 500 euros à un peu plus de 2 000 euros, ne sont pas liées comme on peut l'observer à la taille des établissements.

- Tertiaires à dominante lettres
- Tertiaires à dominante droit / économie
- Pluridisciplinaires avec santé

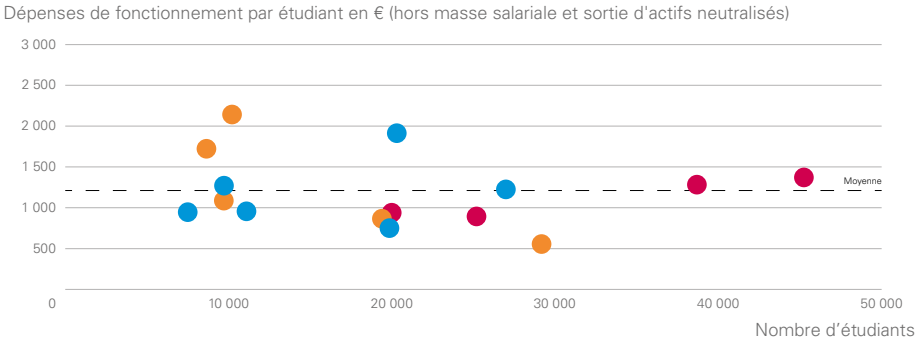

Moyenne N
1 193 €

Moyenne N-1
1 277 €

1.3 Patrimoine

Taux d'amortissement moyen

Le taux d'amortissement se calcule en prenant l'amortissement cumulé des biens hors immobilisations affectées par rapport à leur valeur brute.

On peut observer que la totalité du panel se situe en dessous des 50 % de taux d'amortissement et que presque la moitié se situe en dessous des 30 %. Ceci nous indique que le parc immobilier se renouvèle peu.

Le taux d'amortissement entre 10 et 20 % d'une université à dominante droit/économie signifie que leur patrimoine est très ancien.

On peut constater une augmentation de 1 point de la moyenne.

- Tertiaires à dominante lettres
- Tertiaires à dominante droit / économie
- Pluridisciplinaires avec santé

Moyenne N
32 %

Moyenne N-1
31 %

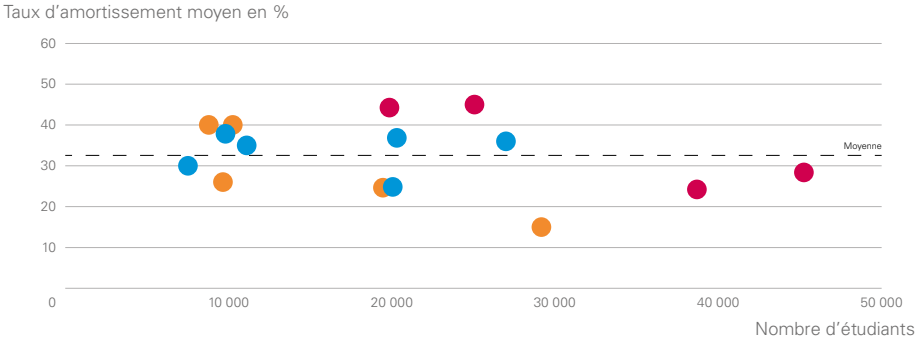

Superficie par étudiant

La superficie bâtie par étudiant est extrêmement variable entre les établissements et ce sur les trois catégories. On ne constate, à première vue, aucun lien entre le nombre d'étudiants accueillis par les établissements et la superficie à leur disposition.

- Tertiaires à dominante lettres
- Tertiaires à dominante droit / économie
- Pluridisciplinaires avec santé

Moyenne N
8 m²

Moyenne N-1
8 m²

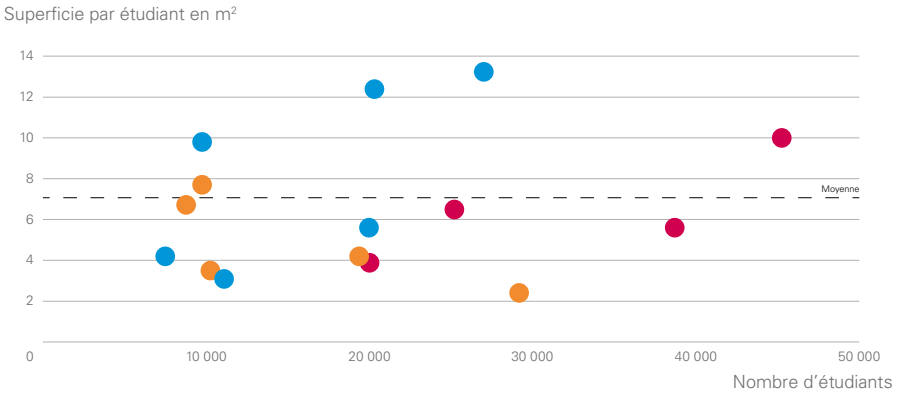

1.4 Structure financière

Analyse de la trésorerie

Les fonds de roulement constitués par les universités assurent à ces institutions des réserves de trésorerie permettant le financement d'investissements futurs.

L'université numéro quatre est une exception, elle présente un FDR négatif néanmoins compensé par un besoin en fonds de roulement négatif.

Sur le court terme les établissements n'ont pas de décalage de flux entre leurs recettes et leurs dépenses ; l'excédent ainsi dégagé peut alimenter la trésorerie nette. Les universités de l'échantillon sont en bonne santé financière.

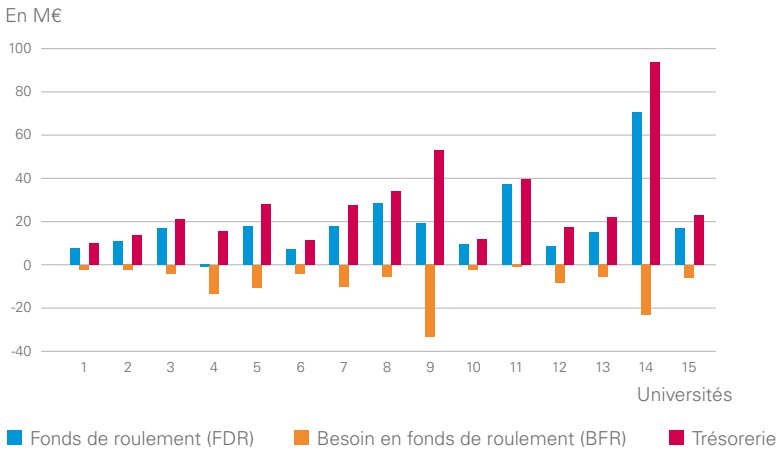

Évolution du FDR en jours de dépenses

Les Fonds de roulement en jours de dépenses sont en progression pour la grande majorité des universités.

Ce ratio se calcule de la manière suivante :

$$\frac{\textit{fonds de roulement}}{\textit{dépenses de fonctionnement}} \times 365$$

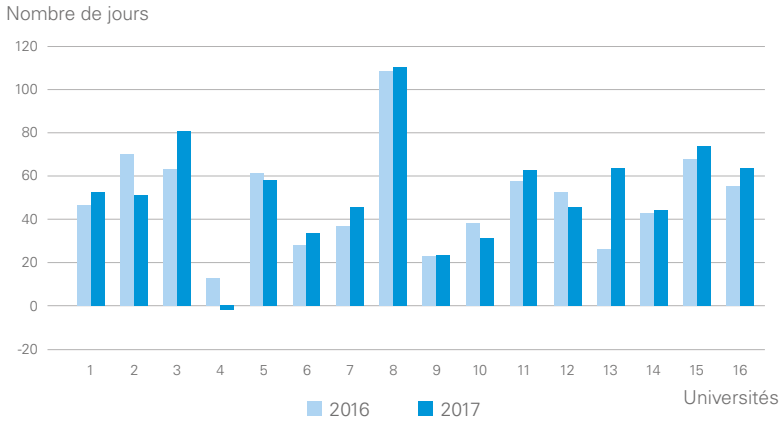

2

ÉCOLES ET INSTITUTS

2.1 Recettes

Répartition des recettes

Les dotations de l'État représentent 67 % des ressources des écoles et instituts de l'échantillon. La valeur relative des dotations de l'État baisse de 3 % de 2016 à 2017.

Les recettes « neutralisation et reprises de subventions d'investissement » sont isolées des « recettes totales » afin que les « recettes propres » reflètent plus fidèlement l'activité des écoles et instituts. En effet, d'importantes neutralisations d'amortissements pourraient biaiser l'analyse de l'activité si ces données étaient présentées sans distinction.

Pour les écoles et instituts on observe des variations des recettes propres sur les trois exercices. Les plus significatives sont une baisse forte des « subventions d'exploitation et recherche » en 2016, suivi d'une légère augmentation de 1 % en 2017. Il est nécessaire d'attendre le prochain exercice pour savoir si cette tendance se confirmera. Du reste, les droits d'inscriptions augmentent de manière régulière de 2015 à 2017 tout comme les recettes liées à la formation continue.

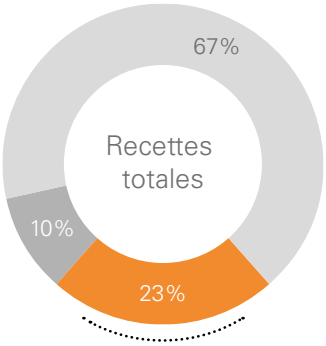

	2017	2016	2015
Dotation de l'État	67%	70%	68%
Recettes propres	23%	70%	68%
Recettes neutralisation et reprises de subventions[1]	10%	8%	7%

1 Hors opération exceptionnelle

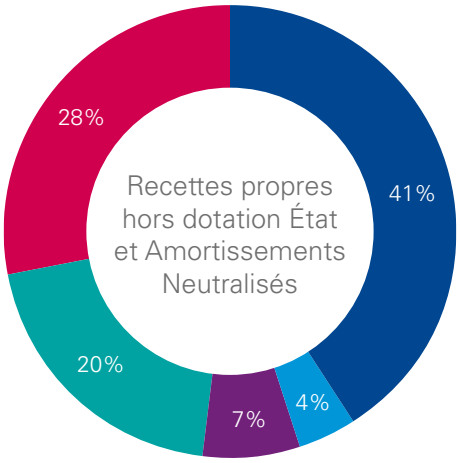

	2017	2016	2015
Subventions d'exploitation / Recherche	41%	40%	44%
Taxe d'apprentissage	4%	6%	6%
Formation continue	7%	6%	4%
Droits d'inscription	20%	18%	16%
Autres recettes de fonctionnement	28%	30%	30%
	100%	**100%**	**100%**

2.2 Dépenses

Répartition des dépenses

De 2015 à 2017 la masse salariale malgré quelques variations, reste sous contrôle. De plus les amortissements non neutralisés diminuent progressivement.

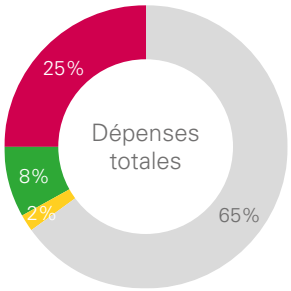

	2017	2016	2015
Masse salariale	65%	67%	66%
Amortissements non neutralisés	2%	3%	4%
Amortissements neutralisés	8%	7%	7%
Autres dépenses d'exploitation[1]	25%	23%	23%

Répartition des dépenses, hors masse salariale et hors amortissements neutralisés

Les variations restent non significatives pour les dépenses hors masse salariale et amortissements neutralisés avec, cependant, une augmentation continue des autres dépenses d'exploitation.

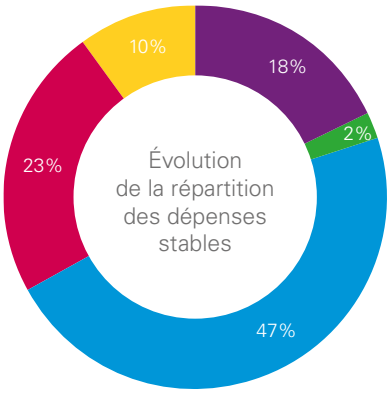

	2017	2016	2015
Achats	18%	19%	19%
Loyers matériel	2%	2%	2%
Services extérieurs	47%	47%	50%
Autres dépenses d'exploitation[1]	23%	20%	16%
Amortissements non neutralisés	10%	12%	12%
	100%	**100%**	**100%**

1 Hors éléments exceptionnels

Dépenses moyennes par étudiant

Les dépenses moyennes par étudiant sont en diminution avec une baisse de 9,3 % de la moyenne, et des extrêmes à 15 000 € pour les dépenses les plus basses, avec 40 000 € pour des dépenses les plus hautes.

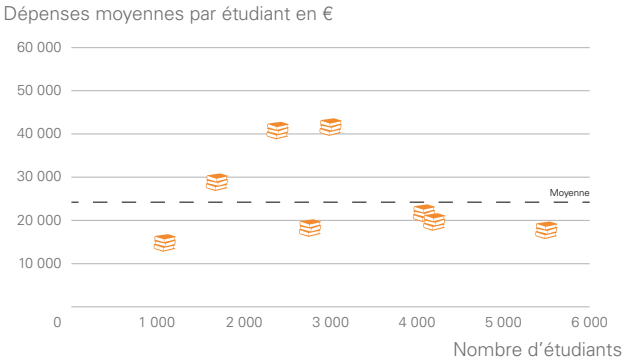

Moyenne N
24 401 €

Moyenne N-1
26 893 €

Dépenses moyennes par étudiant, hors ressources propres

Les ressources propres retenues en déduction sont ici majoritairement des dépenses de recherche.

Hors ressources propres, les dépenses moyennes par étudiant sont en diminution avec une baisse de 9,4 % de la moyenne. On en déduit que les ressources propres ne sont pas la cause de la diminution des dépenses moyennes.

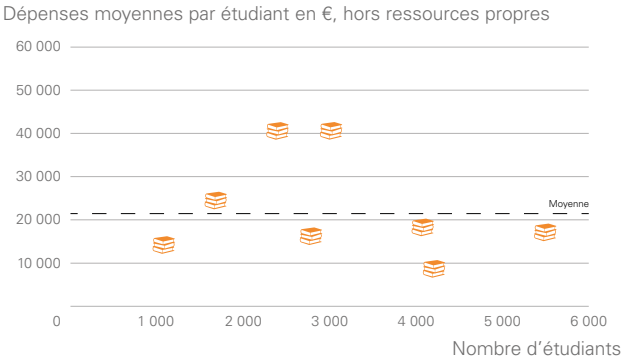

Moyenne N
21 569 €

Moyenne N-1
23 795 €

Encadrement moyen des étudiants

Le nombre d'enseignants par étudiant augmente progressivement en fonction du nombre d'étudiants. Deux écoles contredisent ce constat, proches de 1 000 étudiants leurs nombres d'enseignants par étudiant oscillant entre 10 et 12.

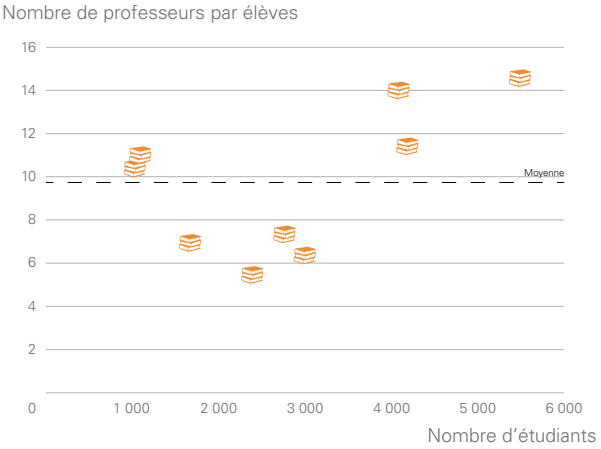

Moyenne N
10

Moyenne N-1
9

Masse salariale par étudiant

L'évolution de la moyenne de la masse salariale des écoles n'est pas significative. Mise a part deux exceptions, la masse salariale des écoles se concentre sur la moyenne, malgré un nombre d'étudiants qui s'étend de 1 000 à 5 500 environ.

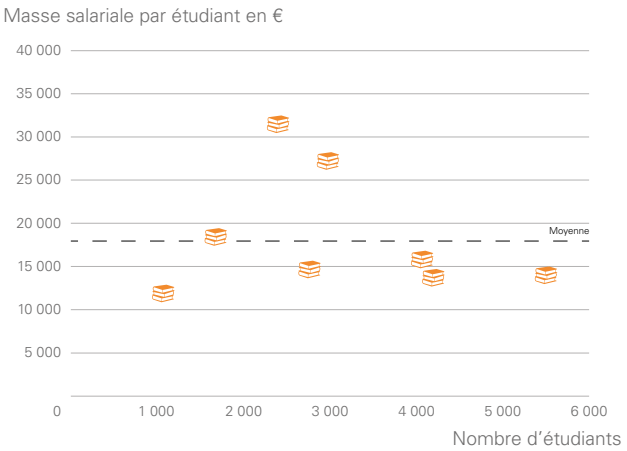

Moyenne N
17 662 €

Moyenne N-1
17 640 €

Dépenses générales de fonctionnement par étudiant

Les dépenses générales de fonctionnement augmentent fortement avec une évolution de 6,5 points dans la moyenne. Le nombre d'étudiants ne semble pas influencer l'évolution des dépenses de fonctionnement par étudiant.

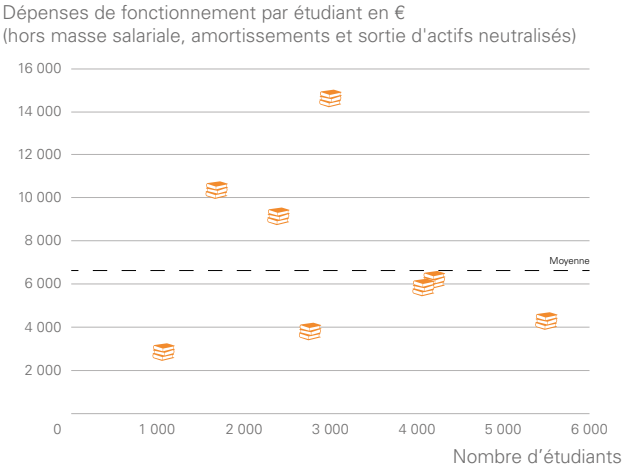

Moyenne N
6 639 €

Moyenne N-1
6 233 €

2.3 Patrimoine

Taux d'amortissement moyen

Le taux d'amortissement se calcule en prenant l'amortissement cumulé des biens hors immobilisations affectées par rapport à leur valeur brute.

Ce taux mesure l'ancienneté des biens mobiliers, hors amortissement du patrimoine affecté par l'État.

Les taux d'amortissement des écoles sont strictement inférieurs à 50 % et la majorité des établissements sont entre 50 % et 30 %. Le patrimoine immobilier se renouvèle peu. On dénote une forte baisse de 5 points dans la moyenne entre 2016 et 2017.

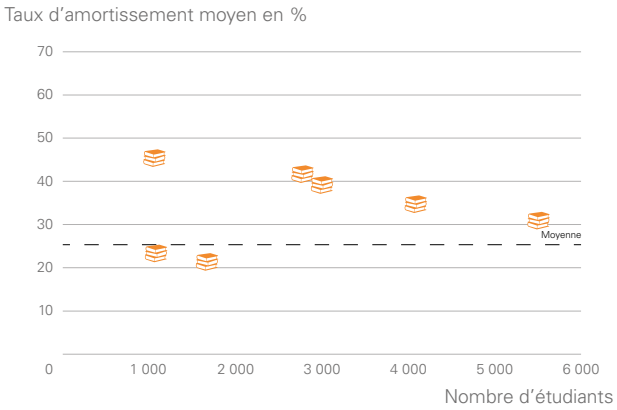

Moyenne N
26 %

Moyenne N-1
31 %

Superficie par étudiant

Comme en témoigne la moyenne, la superficie par étudiant reste stable à 20 m² entre 2016 et 2017.

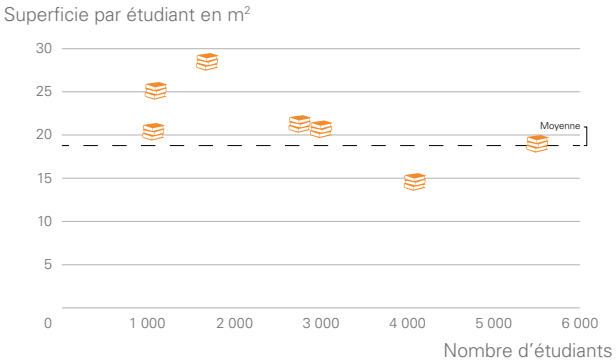

Moyenne N
20 m²

Moyenne N-1
21 m²

2.4 Structure financière

Analyse de la trésorerie

Le fonds de roulement de chaque école est positif et permet ainsi aux établissements des réserves de trésorerie permettant le financement d'investissements futurs.

Sur le court terme la plupart des écoles de notre échantillon ont un besoin en fonds de roulement négatif. Celles-ci n'ont donc pas de décalage de flux entre leurs recettes et leurs dépenses, leurs achats et peuvent générer de la trésorerie.

Les écoles 5 et 8 ont un BFR positif et leur activité consomme de la trésorerie malgré un financement stable du fonds de roulement.

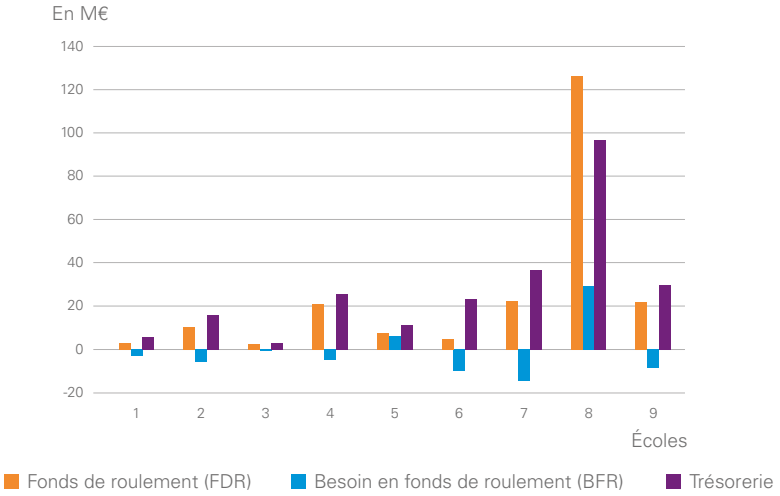

Évolution du FDR en jours de dépenses

Les Fonds de roulement en jours de dépenses sont légèrement en baisse pour les écoles en 2017.

Ce ratio se calcule de la manière suivante :

$$\frac{\textit{fonds de roulement}}{\textit{dépenses de fonctionnement}} \times 365$$

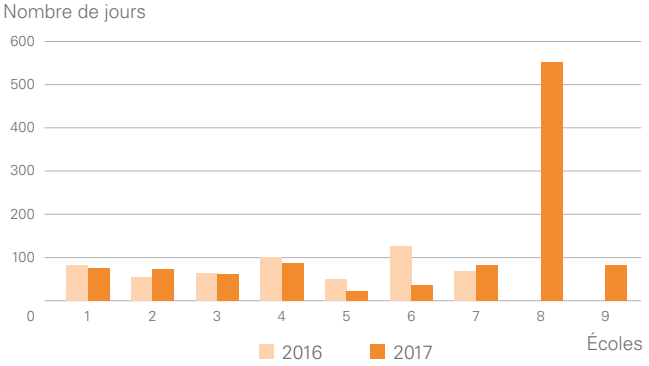

KPMG ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Une expertise confirmée sur le terrain

Les professionnels du réseau KPMG Enseignement supérieur et Recherche accompagnent quotidiennement les acteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche pour les aider à répondre aux enjeux de ce secteur en forte mutation :

> certification des comptes et accompagnement à la mise en place de la rédaction des délais de clôture ;

> plan stratégique ;

> organisation et renforcement des dispositifs de contrôle interne (CICF) ;

> plan de transformation et application de l'instruction relative aux modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles ;

> optimisation des outils de pilotage et de gestion ;

> passage à la GBCP et audit du système d'information.

Une connaissance approfondie des enjeux du secteur

Faisant écho à l'actualité financière et comptable, KPMG organise des rendez-vous thématiques et publie régulièrement des études sur des sujets sectoriels ou transversaux.

> Panorama de l'attractivité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec Groupe AEF - 2017

> Guide « Universités et Économie Sociale et Solidaire » - 2015

> Conférence « Pilotage de l'activité et réduction des délais de clôture des comptes » - Novembre 2014

> Conférence « Dispositifs de valorisation de la recherche : actualité législative & enjeux fiscaux pour les universités et fondations » - Mai 2013

> Guide des bonnes pratiques en matière de fondations universitaires - 2010

KPMG EN UN REGARD

KPMG, leader de l'audit, du conseil et de l'expertise comptable en France

KPMG accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'audit, de conseil financier (acquisition cessions, introduction en bourse…) et de conseil en management.

Le cabinet intervient auprès des PME, ETI, groupes familiaux, TPE, artisans, commerçants et professions libérales pour les accompagner à chaque étape de leur développement : expertise comptable, certification des comptes, aide à la création, évaluation, gestion sociale, transmission, conseil patrimonial, juridique et fiscal…

KPMG apporte également son expertise aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, de la Santé et du Secteur Public Local, à l'État et aux collectivités territoriales, sur des sujets aussi variés que l'information financière, la gouvernance, l'évaluation, le pilotage, le contrôle interne ou externe…

Chiffres clés

238 bureaux en France

9 000 professionnels

KPMG en France compte plus de 70 000 clients parmi lesquels :

> 7 000 références dans les collectivités publiques

> 6 500 associations et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

> 200 sociétés cotées ou faisant appel public à l'épargne

Contacts

Bernard Bazillon
Directeur national, Associé,
Enseignement Supérieur & Recherche
01 55 68 94 59
ecosociale@kpmg.fr

Christian Liberos
Directeur Associé,
Référent Enseignement Supérieur & Recherche
05 82 52 52 75
cliberos@kpmg.fr

Alexandre Paganel
Manager Audit,
Enseignement Supérieur & Recherche
05 82 52 52 58
apaganel@kpmg.fr

Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 600 55
92066 Paris La Défense Cedex

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.
Conception - Réalisation : Communication - OLIVER - Novembre 2018.

Crédit photos : DR.